



Défense et promotion de la langue française

Délégation du Cher

Association loi de 1901

Assemblée générale du 21 janvier 2017

RAPPORT MORAL 2016

Dix ans ! Notre association a dix ans ! En effet, le 13 janvier 2007, nous étions quatorze à vouloir ne pas rester inertes face aux agressions subies par notre belle langue française, et nous voulions agir, à notre échelle, pour sa défense et sa promotion. Nous avons alors décidé de nous constituer en une association locale qui serait une délégation de l'association nationale « Défense de la langue française » présidée alors par Jean Dutourd, de l'Académie française. Dix ans plus tard, nous agissons toujours avec les mêmes objectifs : Préserver la qualité de la langue française, la faire aimer et la faire rayonner. Je vous invite donc à prendre connaissance du bilan de nos actions conduites en 2016 en faveur de notre belle langue française.



Concernant le nombre d'adhérents :

Au 31 décembre 2015, le nombre d'adhésions de notre délégation était de 56 dont 9 couples, ce qui donnait 65 adhérents, dont 64 domiciliés dans le Cher et une adhérente dans le Loiret.

En 2016, compte tenu de départs mais aussi de nouveaux venus, le nombre d'adhésions de notre délégation était le même au 31 décembre 2016, à savoir 56 dont 9 couples, ce qui donnait 65 adhérents dont 64 domiciliés dans le Cher et une adhérente dans le Loiret. (28 hommes et 37 femmes).

Ainsi, nous avons eu le plaisir d'accueillir :

- En janvier, Monsieur Gérard BILLAULT de Bourges ;
- En février, Monsieur Gérard BROUSSAUD de Saint-Amand-Montrond ;
- Et en septembre, Madame Julia PETAVI de Bourges.

Bienvenue à ces nouveaux adhérents.

Concernant l'administration :

En 2016, il a été tenu une assemblée générale et trois conseils d'administration, soit deux de plus que l'obligation statutaire.

Concernant les actions conduites :

Quatorze actions avaient été envisagées lors de l'assemblée générale du 16 janvier 2016.

1^{ère} action : Organiser un concours de français dans les classes de 4^e des collèges :

Cette action est conduite par un groupe de sept membres à savoir Françoise NORMAND, Josette ZEVACO-FROMAGEOT, Gérard FOULEDEAU, Philippe LEBLOND, Dominique et Jean-Pierre ROUARD et Alain ROBLET.

Concours 2015/2016 : Fin 2015, 7 collèges du Cher avaient inscrit 15 classes représentant un total de 367 élèves pour participer en janvier 2016 au « Plumier d'or », concours qui se déroule au plan international. Il s'agissait des établissements Antoine Meillet à Chateameillant, François Le Champi au Châtelet, Le Colombier à Dun-sur-Auron, Sainte-Marie à Nérondes, L'Angélus à Presly, Roger Martin du Gard à Sancerques et Marguerite Audoux à Sancoins. L'élève Grégoire WARTNER de l'institution L'Angélus à Presly s'est distingué en étant classé 48^e sur plus de 15000 participants.

Le 16 mars, au cours de la Semaine de la langue française et de la francophonie, les 45 élèves du Cher ayant composé les meilleures copies du « Plumier d'or » ont participé au « Plumier d'argent » qu'organise notre délégation. En récompense de leurs résultats, nous avons remis des livres - dont notre ouvrage « En français correct » - à chacun de ces élèves, grâce aux subventions obtenues de la Ville de Bourges (200 €) et du Conseil départemental (600 €). La remise des récompenses a eu lieu le 22 juin 2016, dans la salle du duc Jean du Conseil départemental du Cher à Bourges. Un rafraîchissement a été offert à tous les présents, élèves, parents, enseignants, qui sont repartis enchantés.

Défense et promotion de la langue française

Délégation du Cher

Association loi de 1901

Concours 2016/2017 : Six collèges ont inscrit 12 classes pour participer en janvier au « Plumier d'or ». Il s'agit des établissements Antoine Meillet à Chateaumeillant, François Le Champi au Châtelet, Le Colombier à Dun-sur-Auron, Sainte-Marie à Nérondes, L'Angélys à Presly et Roger Martin du Gard à Sancergues.

Notre « Plumier d'argent » aura lieu le 22 mars 2017 au cours de la « Semaine de la langue française et de la francophonie », prévue du 18 au 26 mars. Cette année encore, cette épreuve départementale sera récompensée par notre délégation, grâce aux subventions obtenues du Conseil départemental et de la Ville de Bourges, éventuellement abondées de dons offerts par des mécènes. La remise des prix interviendra au cours du mois de juin 2017, dans un lieu et suivant des modalités qui seront définis ultérieurement.

2^e action : Proposer aux médias locaux de publier une chronique rappelant le bon usage d'un terme ou d'une expression :

En 2016, nous avons été publiés par le Berry Républicain, quotidien du Cher, à raison d'un article chaque dimanche.

Bien qu'il ne s'agisse pas de médias, l'association « Poètes en Berry » présidée par Monsieur Jean-Pierre MERCIER a continué à intégrer une chronique nouvelle dans chaque numéro mensuel de « La Lettre des Poètes en Berry », et Monsieur Jean-Pierre GILBERT, habitant La Borne, publie toujours une de nos chroniques chaque mois sur son site Internet intitulé « Gilblog ». Qu'ils en soient vivement remerciés.

Depuis fin 2013, nos chroniques sont regroupées dans notre livre « En français correct ». Cet ouvrage a connu du succès : au 1^{er} janvier 2016, il ne restait que 17 exemplaires sur les 610 livres imprimés précédemment. Une nouvelle impression de 200 exemplaires a été décidée. Au 31 décembre 2016, il en reste 112. Nous pourrions donc continuer à offrir un exemplaire aux élèves qui participent au concours du Plumier d'argent et poursuivre la vente lors de nos différentes animations.

3^e action : Proposer une chronique aux médias radiophoniques locaux :

Nos chroniques sont toujours diffusées sur les ondes de RCF en Berry et RCF Nièvre sous l'appellation « Mot à mot », sur les ondes de Radio-Morvan et de Radio-Résonance sous l'appellation « En français correct ». Ces chroniques sont celles qui paraissent dans les journaux après une légère adaptation pour l'expression orale.

4^e action : Organiser une animation culturelle pour les festivités du 14 juillet à Menetou-Salon :

Comme les années précédentes, grâce à une subvention de 50 € accordée par la municipalité de Menetou-Salon, un jeu intitulé « Testez votre français » a été proposé sous forme d'un questionnaire à choix multiples, comportant différents niveaux de difficulté. Cette année, l'épreuve a été proposée aux visiteurs par Patrick BRETON, Danielle DESBARRES, et Alain ROBLET. En deux heures et demie, 68 personnes ont participé. Deux lauréats, un junior et un adulte, ont été récompensés par la municipalité de Menetou-Salon.

5^e action : Organiser une animation culturelle au profit du Téléthon le 3 décembre à Brinon-sur-Sauldre :

En liaison avec le comité du Téléthon de Brinon-sur-Sauldre, Françoise NORMAND a préparé la manifestation et a proposé une dictée et un questionnaire ludique aux onze personnes présentes à la cantine de l'école. Grâce aux inscriptions et aux pénalités appliquées, la somme de 65 euros a été collectée puis remise au comité du Téléthon de Brinon-sur-Sauldre.

6^e action : Conduire une communication avec les médias :

Des journalistes du « Berry Républicain » ont été rencontrés le 9 février, puis le 14 mars 2016 dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la francophonie, le 23 mai au sujet des Nouvelles de DLF 18, action qui sera évoquée plus tard, et le 22 juin lors de la remise des récompenses du Plumier d'argent.

Alain ROBLET a également répondu aux questions de journalistes de France Bleu Berry, de RCF en Berry, de RCF Nièvre et de Radio Morvan, en particulier au mois de février lors de la polémique médiatique au sujet des rectifications orthographiques, présentées comme une réforme de l'orthographe.

Défense et promotion de la langue française

Délégation du Cher

Association loi de 1901

7^e action : Organiser une conférence « Voyage au pays des Immortels » :

Le samedi 25 juin, au Centre d'accueil de Menetou-Salon mis gracieusement à notre disposition par la municipalité, une quarantaine de personnes sont venues écouter avec intérêt le commissaire général Michel BARBAUX nous parler de l'histoire et de la petite histoire de l'Académie française. Membre de DLF Paris, l'orateur nous a livré ses propres convictions et a illustré son exposé, très complet, d'anecdotes sur la vénérable Institution, toutes aussi étonnantes que passionnantes.

8^e action : Organiser un pique-nique en juin :

Le temps était incertain mais sans pluie le dimanche 19 juin ! Ces conditions clémentes nous ont permis de passer des moments de convivialité partagée au bord de l'étang communal de Menetou-Salon. Au cours de l'après-midi, Alain ROBLET a fait le point sur l'avancement de nos actions, puis quelques animations portant sur la langue française ont été proposées.

9^e action : Participer au « Festival du mot » à La Charité sur Loire :

Créée voilà deux ans, la délégation de la Nièvre a pris le relais. Dans le jardin du prieuré de La Charité-sur-Loire et dans le cadre du « Festival du mot », elle a présenté l'animation culturelle ludique « Testez votre français » les samedi 28 mai et dimanche 29 mai. Sur le même stand, Alain ROBLET a proposé notre livre « En français correct » aux visiteurs.

10^e action : Participer au Salon du livre à Henrichemont :

Initialement, l'action avait été inscrite au programme sous le titre « Participer à la fête des associations culturelles de la communauté de communes du Haut-Berry. En cours d'année, à la place, la communauté de communes a programmé un salon du livre. Nous avons donc décidé d'y participer.

Le dimanche 20 novembre, dans la salle communale polyvalente d'Henrichemont, Patrick BRETON, Philippe LEBLOND et Alain ROBLET ont accueilli les visiteurs intéressés par notre livre « En français correct ».

11^e action : Participer à la Fête des associations à Bourges :

Le dimanche 11 septembre, aux Rives d'Auron, de nombreux visiteurs ont été reçus et renseignés par Marie-Pierre CLAUDE, Pierrette TISSERAND, Jack BECARD, Jacques FUSIER, Philippe LEBLOND et Alain ROBLET. Là encore notre association et notre livre « En français correct » ont connu un vif succès.

12^e action : Participer au Salon du Livre à Vierzon :

Cette action a été annulée car, à l'instar d'autres associations, nous n'avons pas été invités par les organisateurs.

Donc toujours 12^e action : Participer au Salon du Livre à Souesmes (Loir-et-Cher) :

En accord avec le président de la délégation du département de Loir-et-Cher, Françoise NORMAND et Alain ROBLET ont été chaleureusement accueillis à Souesmes, le dimanche 2 octobre, pour tenir un stand à la « Clairière aux livres, entre Sologne et Berry ». Là aussi notre participation à ce salon du livre a été une réussite.

13^e action : Rechercher des citations issues d'œuvres littéraires :

Depuis des années, Véronique BERGER note des citations dans des cahiers. Quelques-unes ont été affichées dans notre stand à la Fête des associations à Bourges.

Autre action :

Lors de l'assemblée générale du 16 janvier 2016, plusieurs pistes d'action avaient été évoquées. Le 25 février, après examen détaillé de ces idées, le conseil d'administration a décidé de retenir le principe d'organiser un concours de nouvelles. Sous le pilotage de Philippe LEBLOND, un groupe constitué de Françoise NORMAND, Josette ZEVACO-FROMAGEOT, Georges-Périclès MOUCHTOURIS, Bruno SOMMET et Alain ROBLET a défini le calendrier et le règlement détaillé de ce concours. Lancé le 1^{er} octobre

Défense et promotion de la langue française

Délégation du Cher

Association loi de 1901

2016, il ne nous a valu qu'une seule réponse. Le conseil d'administration décidera de la suite à donner à cette action.



J'ajoute que le 2 avril, je me suis rendu à Paris à l'assemblée générale de Défense de la langue française, pour représenter notre délégation. Une fois de plus, j'ai pu vérifier que nos actions, même si certaines sont très originales, s'inscrivaient pleinement dans la ligne de l'association nationale.



Pour terminer, je signale qu'aux aides financières évoquées précédemment, s'ajoute la subvention accordée par la commune de Menetou-Salon, sous forme de mise à disposition gratuite de la salle dont nous profitons aujourd'hui. Je remercie également les membres du bureau de l'association « Les Amis de la principauté de Boisbelle-Henrichemont » qui nous prêtent aimablement leur matériel de vidéo-projection.

Je tiens donc à adresser un très grand remerciement à tous les organismes, collectivités et particuliers qui nous ont apporté leur aide et leur soutien, sous quelque forme que ce soit.



En conclusion, nous constatons que le programme d'actions envisagé lors de la dernière assemblée générale a été entièrement réalisé. Nos résultats ont été globalement satisfaisants et nous nous sommes montrés aussi dynamiques que les années précédentes. Aussi, j'adresse mes plus vifs remerciements à toutes celles et à tous ceux qui n'ont pas ménagé leur temps, leur énergie, voire leurs moyens pour participer activement à la préparation, au lancement et au bon déroulement de nos actions en faveur de la langue française. Un très grand merci à vous tous, avec une mention particulière pour les membres du bureau qui m'épaulent.

Compte tenu de nos résultats, j'ose espérer que, lorsque l'ordre du jour abordera la proposition d'actions pour l'année 2017, vous accepterez que nous poursuivions ou reconduisons la plupart des activités en cours, mais aussi que de nouvelles pistes seront éventuellement explorées.

Je vous remercie de votre attention, et maintenant, je prie tous les membres qui sont à jour de leur cotisation de bien vouloir approuver le présent rapport moral, après réponse aux questions éventuelles que vous voudrez bien me poser.

Mesdames et Messieurs, vous avez la parole.

Le président,
Alain ROBLET